

A l'attention de Monsieur GODET
Commissaire Enquêteur
Champ éolien du Mont Oiseau

Le 21 septembre 2026

**Objet : Contribution de France renouvelables
Consultation du public sur la demande d'autorisation environnementale**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

France renouvelables est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 300 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude... Les entreprises adhérentes de France renouvelables ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien, du photovoltaïque et du stockage. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom des filières. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous sommes convaincus que le développement des énergies renouvelables électriques, particulièrement de l'éolien et le photovoltaïque de grande puissance, est incontournable pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs en termes d'indépendance énergétique, de décarbonation et de réindustrialisation. En effet, un déploiement ambitieux des énergies renouvelables permettra de réduire notre dépendance aux énergies fossiles importées majoritairement de l'étranger, de décarboner au maximum notre mix électrique à l'horizon 2035 puis 2050 tout en répondant à la demande croissante liée à l'électrification des usages, ainsi que de développer des filières industrielles à l'échelle nationale. A l'heure actuelle, l'éolien représente déjà 33 400 en France, et le photovoltaïque 49 500 emplois en France. En région Centre-Val de Loire, la filière éolienne représente près de 800 emplois en 2024.

En ce sens, nous souhaitons apporter notre soutien, dans le cadre de la consultation du public, au projet de Champ éolien du Mont Oiseau, sur le territoire de la commune de Baigneaux.

En effet, ce projet nous semble cohérent au regard des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables :

En premier lieu, ce projet permettra de contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs relatifs à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) publié par décret le 23 avril 2020. Celui-ci a notamment retenu les objectifs suivants :

- Augmenter de plus de 50 % la capacité de production d'électricité renouvelable installée d'ici 2023 ;
- Plus de 33 000 MW de puissance éolienne terrestre installée au 31 décembre 2028.
- Plus de 35 000 MW de puissance photovoltaïque installée au 31 décembre 2028, majoritairement au sol

En second lieu, si la région Centre-Val de Loire contribue déjà significativement à la puissance installée avec environ 1,7 GW installés au 31 décembre 2024, le SRADDET fixe comme objectif de couvrir 100% des consommations énergétiques par la production régionale d'énergies renouvelables et de récupération en 2050, et de réduire de 100% les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine énergétique en 2050. L'énergie éolienne devra donc progresser fortement afin de prendre toute sa place dans l'atteinte de ces résultats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

France renouvelables

Sources d'informations :

- Site internet de France renouvelables : <https://france-renouvelables.fr/>
- Observatoire du système électrique renouvelable 2025: <https://www.france-renouvelables.fr/etudes-et-publications/observatoire-du-systeme-electrique-renouvelable-2025/>
- Bilan prévisionnel 2023-2035 RTE : <https://assets.rte-france.com/prod/public/2023-09/Bilan-previsionnel-2023-synthese.pdf>
- Document régional : SDES (Service de la donnée et des études statistiques) – Chiffres clés des énergies renouvelables 2024 :

